



Dans leur combat contre l'habitat indigne, la mairie, le Conseil Général de la Vienne et l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat favorisent désormais les propriétaires occupants qui désirent rénover leur maison.

LOGEMENT

Les aides à la rénovation changent

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les règles d'attribution des aides de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah) ont changé. Un rééquilibrage s'est opéré en faveur des propriétaires occupants leur logement. Les "travaux lourds" peuvent désormais prétendre à un financement de 50% dans la limite de 25 000 €. Plus précisément, seuls les chantiers importants, qui visent à réhabiliter un logement en situation de péril ou d'insalubrité, sont concernés.

Les travaux de confort, de sécurité ou d'adaptation à un handicap donnent droit à un financement de 50% dans la limite de 10 000 €. Ces subventions du PIG peuvent s'articuler avec "l'aide de solidarité écologique" du programme "Habiter mieux". À titre d'exemple : à Loudun, la Mairie apporte, au maximum,

un complément de 1 400 € + 500 € (si gain de 25% d'énergie) + 300 € (participation frais de dossier) à cette aide qui s'élève, seule, à 1 600 €. Le Département y ajoute 1 400 € + 500 € (si gain d'énergie de 25%), ce qui fait, au total, un chèque d'un maximum de 5 700 € pour isoler parfaitement sa maison ou changer sa chaudière.

Cet encouragement financier est soumis à conditions de ressources. Les propriétaires bailleurs peuvent toujours bénéficier d'une aide pour réhabiliter leur logement insalubre.

Plus d'infos auprès de Mme POIRIER Céline mairie de Loudun (05 49 98 85 15).

ECONOMIE

Loudun "revitalisée" : 80 emplois créés

Le fonds de revitalisation fait son œuvre à Loudun. Créé au cœur de la crise économique et abondé par de grands groupes industriels de la Vienne "contraints" de licencier, ce fonds a contribué à financer neuf projets de développement initiés par des entreprises loudunaises. Parmi elles, Bocage Restauration (36 salariés, 8 M€ de CA), spécialisée dans l'élaboration de plats cuisinés, a prévu de créer une dizaine d'emplois en intensifiant certaines activités. "Les plats diététiques possèdent un fort potentiel de croissance. Mais nous avons besoin de nutritionnistes et de spécialistes du packaging. Idem pour les plats sans allergène. Nous devons financer la R&D dans ces domaines", indique le gérant, Hubert Butez.

Au total, 80 emplois ont été créés - ou sont en passe de l'être - depuis le

début de l'année 2010. Un résultat qui correspond à 20% des objectifs fixés au cabinet Gèris : "Ce fonds de 4,5M€ est destiné à financer les projets de développement, d'export, de diversification des PME de Châtelleraut, Loudun et de la Technopole du Futuroscope, explique José-Manuel Garcia, expert au sein du cabinet privé. J'invite vivement les dirigeants loudunais à prendre contact avec moi. Nous nous occupons de toutes les démarches administratives."

En fonction de la viabilité de leurs projets, les PME peuvent bénéficier d'une subvention de 2 500€ par emploi créé et d'un prêt bancaire de 4 000€ par emploi (6 500€ pour les entreprises de plus de trois ans) sans apporter de garantie. Le remboursement est différé de six mois à deux ans. Un véritable coup de pouce.

Strego-Sococo

Strego, 9^{ème} cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes en France (CA 2010 : 57,9 M€) poursuit sa croissance en Poitou-Charentes en se rapprochant du cabinet Sococo.

Présent sur le grand ouest avec 40 bureaux, Strego s'implante pour la première fois dans la Vienne, à Loudun, complétant le lien avec ses entités limitrophes. Gérée par M. THIMONIER, expert-comptable Strego, cette antenne de proximité permet de répondre aux mieux aux attentes des entreprises locales auxquelles elle apporte désormais des expertises complémentaires en termes d'ingénierie sociale, fiscale, patrimoniale et juridique...

Sococo Loudun 14 rue T. Renaudot
05 49 98 10 63

LYCÉE

Une dictée anniversaire

Longévité exceptionnelle, anniversaire hors norme ! Les festivités liées aux 400 ans du lycée Guy-Chauvet viennent de se terminer. Pendant un an, l'établissement a été le théâtre de spectacles, concerts,

expos, conférences diverses et variées. Le meilleur souvenir du proviseur, Philippe Rigault ? "Il y en a tellement, c'est difficile à dire... Peut-être la dictée à l'ancienne, organisée le 22 avril 2010. Le soir, une quarantaine de Loudunais avaient sorti la plume sergent-major et l'encrier devant l'institutrice en blouse grise." Certains sont parvenus à faire zéro faute ! Dans un autre registre, l'orchestre de l'université de

Poitiers a rempli la Collégiale Sainte-Croix. L'exposition intitulée "Les Images de l'histoire" a réuni plus de mille visiteurs en quinze jours. De la même façon, l'observation du ciel à l'Aéro-club, en l'honneur des 400 ans de la découverte de Galilée, a rencontré un beau succès. "Notre principal motif de satisfaction reste d'avoir ouvert le lycée aux habitants", conclut le proviseur.



Une quarantaine d'adultes et autant d'élèves ont été soumis à la dictée du certificat d'étude de 1954.

ENVIRONNEMENT

Préservez l'eau

La municipalité de Loudun a décidé de prendre des mesures de préservations des ressources en eau, notamment en ce qui concerne les espaces verts. Les nouvelles plantations sont suspendues et l'arrosage des massifs de fleurs ne se fait que manuellement et avec de l'eau industrielle. Egalement, le concours des villes et villages fleuris et le concours des maisons fleuries ne seront pas reconduits cette année, afin de ne pas inciter à un entretien non adéquat des jardins et espaces verts en ces moments de restrictions générale d'utilisation d'eau.

L'invasion des chenilles processionnaires



La ville de Loudun fait face à une forte concentration de chenilles processionnaires. Au début du printemps, les chenilles quittent leurs nids et descendent s'enfouir dans le sol. En cas de contact, ces bêtes peuvent être urticantes et provoquer des allergies.

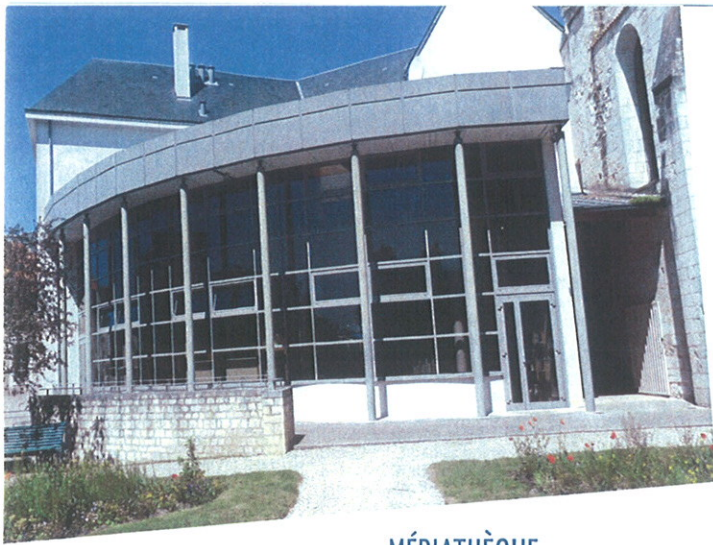
Depuis 2010, la municipalité installe des pièges à phéromone pour ralentir leur reproduction. Cette année, la Ville poursuit ses efforts avec un appareil appelé "éco-piège". Ce nouveau dispositif est plus respectueux de l'environnement et tout aussi efficace. Il piège les chenilles dans un sac, lors de leur descente le long du tronc. Celles parvenant à passer entre les mailles du filet seront traitées au mois de juin à l'aide de "pièges Funnel".

ALZHEIMER

Du soutien à domicile

Depuis un an, une équipe médicale mobile intervient au domicile des patients atteints d'Alzheimer pour les aider à vivre avec cette maladie. Cet accompagnement thérapeutique a pour objectif de favoriser la participation aux actes de la vie quotidienne en fonction des capacités motrices et cérébrales de la personne (réaliser des gestes habituels sur sollicitation, maintenir les capacités, favoriser la communication avec l'entourage, informer la famille sur la maladie et ses expressions...). Sur prescription du médecin pour quinze séances au minimum, l'équipe "Esa" de l'association du service à domicile (ADMR) se déplace sur les cantons des Trois-Moutiers, Loudun, Moncontour, Monts-sur-Guesnes et Mirebeau.

Plus d'infos : Aurore Varanne au 06 79 77 97 01 ou Marie-Danielle Fèvre au 05 49 22 78 41.



MÉDIATHÈQUE

Pourquoi venir à la médiathèque ?

Pour trouver la recette de cuisine qui fera de votre dîner, un dîner tout à fait parfait, pour emprunter ce roman dont tout le monde parle, pour découvrir ce roman dont personne ne parle, pour réécouter les chanteurs de votre jeunesse, pour savoir enfin ce que c'est que le « manga », pour emprunter ce film que vous avez manqué au cinéma, pour consulter vos mails puisque la foudre a détruit votre ordinateur, pour le plaisir de tourner les pages, pour consulter les

résultats du loto, pour rencontrer d'autres personnes, pour rêver, pour prendre le temps, pour rien de particulier. Pour toutes ses raisons et pour bien d'autres encore, la médiathèque de Loudun est ouverte à tous 25 heures par semaine. Située en centre ville, animée par une équipe de huit personnes, la médiathèque est un lieu d'échanges et de découvertes. Petits et grands y trouveront de quoi nourrir leur imaginaire et leur envie de savoir.

Quiz : testez vos connaissances sur la médiathèque de Loudun :

- Combien coûte l'entrée à la médiathèque ?
 - a) 15 €
 - b) 5 €
 - c) 0 €

Réponse : c) : l'entrée est libre et gratuite. Alors si un jour vous voulez entrer n'hésitez pas !

- Que faut-il faire pour venir lire sur place ou écouter de la musique ?
 - a) Donner sa pièce d'identité à l'entrée.
 - b) Trouver un siège ou demander un casque.
 - c) Aider les bibliothécaires à ranger les documents

Réponse : b)

- A quoi servent, les bibliothécaires ?
 - a) à lire tous les livres de la médiathèque.
 - b) à vous renseigner, à vous aider.
 - c) alors ça c'est une bonne question !

Réponse : b), la réponse a) est une légende.

- D'où viennent les livres que l'on trouve à la médiathèque ?
 - a) ils sont achetés par les bibliothécaires auprès des libraires.
 - b) ils sont livrés par la Bibliothèque Nationale de France.
 - c) ils sont donnés par les éditeurs et les auteurs.

Réponse : a) faites comme eux, soutenez la librairie indépendante.

- A quoi servent les étiquettes que les bibliothécaires collent sur tous les documents de la médiathèque ?
 - a) à mieux les retrouver quand vous les ramenez chez vous et que vous les posez avec les vôtres.
 - b) à ranger les documents dans la médiathèque.
 - c) à trouver pour vous le document que vous recherchez depuis 4 heures

Réponse : a), b) et c) et oui ce sont des étiquettes très efficaces.

- Que font les bibliothécaires quand la médiathèque est fermée ?
 - a) ils accueillent des classes
 - b) ils rangent commandent et préparent les documents
 - c) ils préparent la prochaine animation

Réponse : a), b) et c), maintenant vous savez.



INSERTION

Douze places sur le chantier

Depuis le 2 mai 2011, quatre Loudunais en recherche d'emploi ont rejoint le groupe de travailleurs qui s'attelle à embellir la promenade de la Lisse. Après la rénovation des murets historiques bordant la voie piétonne, ces apprentis ont démarré la réhabilitation d'un enclos et d'un portail ouvrant sur un jardin paysager.

Ce chantier d'insertion, initié par la Ville de Loudun et le Centre communal d'action sociale (CCAS), emploie désormais douze demandeurs d'emploi de longue durée désireux d'acquérir des compétences. Avec l'idée de percer dans les métiers du bâtiment. La plupart d'entre eux suivent une remise à niveau dans les disciplines de base et bénéficient d'un

accompagnement dans la recherche d'un emploi. Certains se sont lancés dans l'apprentissage du code de la route. Un jeune homme a intégré, durant plusieurs semaines, une entreprise spécialisée dans la pose de revêtement de sols. Tout cela avec un seul objectif : accroître ses chances de retrouver un emploi.

MOTS DE L'OPPOSITION

Vie de quartier

Quid de la vie de quartier ? La vie quotidienne commence dans son quartier avec les moyens de transports, l'animation et le lien social. Il y a bien quelques associations qui avec leurs moyens tentent de favoriser cette animation locale, par exemple sur le quartier du Grillemont. Mais une action municipale forte allant en complément du travail associatif est indispensable. Pourquoi ne pas envisager des multiservices dans les quartiers loudunais éloignés des commerces et des services publics ? Pourquoi ne pas décentraliser des spectacles ou des réunions publiques dans les quartiers ? Pourquoi ne pas faire de grandes rencontres élus/habitants dans la périphérie du centre ville ?

La solitude ou l'absence de perspective peuvent devenir un mal incurable pour les personnes âgées, les demandeurs d'emploi ou encore le loudunais lambda. Dans un monde du spectacle et de la communication, il n'est pas facile de trouver sa place. Une vie de quartier qui favorise les rencontres, les bonnes volontés et les idées permet à chacun de participer à son niveau à la vie de la cité. Je crois dans le pouvoir de chacun d'entre nous à faire évoluer de manière inexorable le futur afin d'en faire un allié. La municipalité doit se donner les moyens concrets d'agir dans les quartiers, plus de paroles mais des actes ici et maintenant, sauvons la vie de nos quartiers.

Pierre LANTIER
La Gauche Loudunaise
"Pour un avenir solidaire"

"Faites vos preuves, Monsieur Le Maire"

Fraîchement élu conseiller général, notre maire a annoncé dans la presse qu'avec le levier du département, il allait désormais "faire avancer les gros dossiers qui intéressent directement Loudun et le Loudunais". Il s'agit donc pour lui de faire aboutir le projet "Center Parcs" et élargir la D347 entre autres... Nous suivrons avec intérêt les signes visibles de ses promesses. Mais, quelle disponibilité aura le maire de Loudun pour s'occuper de sa ville ? Il ne lui reste plus que trois ans pour réaliser à Loudun ses projets annoncés en 2008 sachant bien sûr que son territoire d'action s'est maintenant considérablement agrandi. Pour le moment, tout est au même point!

Réussite personnelle ou véritable ambition pour Loudun et son canton, seuls des actes concrets nous permettront de faire la différence.

Joël DAZAS - Catherine BOILAIVE
Marie Claude BOUCHET
Nathalie GIANANTI
Françoise DUBOIS



Ville de Loudun

Hôtel de Ville
1, rue Gambetta
BP 65
36206 Loudun Cedex
Tel. 05 49 98 15 38
Fax 05 49 98 12 88

Courriel :
mairie@ville-loudun.fr
www.ville-loudun.fr
Dépôt légal à
parution

Directeur de
publication
Elefthérios Benas
Directeur rédaction
Thomas Porchet

Mise en page
Blue Com
Crédits photos
Ville de Loudun
Impression
Megatop, Naintré